

Projet et photo : Hub architectes



le journal des locataires

LES ACTUS

Bientôt une nouvelle résidence à Isle

Actuellement, un chantier est en cours pour la réhabilitation totale de l'ancienne école de la Croix-rouge sur la commune d'Isle, en bordure de Limoges et à proximité immédiate du centre hospitalier universitaire.

Le chantier, débuté en septembre 2016, a commencé par la démolition partielle de l'ancienne école et son réhaussement.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, Hub Architectes, a radicalement changé la physionomie du bâtiment initial construit à la fin des années 1970.

Les façades bois et béton seront agrémentées de balcons ou de loggias. Les logements en rez-de-chaussée disposeront d'un petit jardin et ceux du dernier étage d'une terrasse.

Atypique et fonctionnelle, cette résidence proposera 20 logements (10 type 2 et 10 type 3).

Chaque logement disposera d'une cave ou d'un cellier et un espace commun pour les vélos et poussettes sera aménagé en rez-de-chaussée.

Pourvue d'un ascenseur et d'un parking privatif, cette résidence saura répondre aux attentes du plus grand nombre.

Les travaux devraient se terminer en début d'année 2018.



Les démolitions, comment ça marche ?

Sur plusieurs communes du département, des immeubles de 3 à 4 étages, en général situés en limite de bourg, connaissent un nombre important de logements vacants.

Les bâtiments, construits dans les années 60 et 70, ne sont plus vraiment adaptés aux besoins et aux attentes actuelles et sont victimes d'une désaffection croissante des demandeurs pour ce type de logements collectifs.

Afin de continuer à offrir aux locataires des logements performants et répondant à l'évolution de leurs besoins, l'ODHAC87 a engagé une politique de démolition de certains de ses immeubles, considérés comme peu attractifs.

Ainsi, le Conseil d'administration a décidé de démolir en 2017, 92 logements sur les communes de Châteauneuf-la-Forêt, Peyrat-le-Château, Bessines-sur-Gartempe, Saint-Léonard-de-Noblat et Bellac.

L'accompagnement des locataires dans ce changement, parfois difficile, est effectué par les conseillers sociaux de l'ODHAC87 qui ont mis en place un suivi individualisé jusqu'au logement.

L'objectif est de leur proposer un logement plus adapté à leur besoins en termes d'étage, de surface, de prix, de localisation et avec des charges réduites.

Ce travail se déroule dans le respect des souhaits des résidents. L'ODHAC87 prend à sa charge le déménagement et les premiers branchements afin d'éviter toute charge supplémentaire aux locataires.



"Tout s'est enchaîné, l'ODHAC87 s'est occupé de tout ! J'étais super content. Au final, c'est que de la joie ! Maintenant j'ai le bus, je suis près de Limoges, c'est mieux pour le travail"

M. NEEL,
relogé à Isle



" Même si j'avais envie de partir, je suis ému, il faut le temps de s'y faire. Tout s'est très bien passé mais il faut une période d'adaptation quand on quitte un logement où on a vécu pendant 11 ans "

M. VAN RENTERGHEM,
relogé à Saint-Léonard-de-Noblat



DEMOLITIONS

programmées 2017 et 2018

- 12 logements à Châteauneuf-la-Forêt (résidence Font Creuse)
- 16 logements à Peyrat-le-Château (résidence les Garennes, bâtiment B)
- 12 logements à Bessines-sur-Gartempe (résidence la Roche, bâtiment I)
- 12 logements à Saint-Léonard de Noblat (résidence les Augères, bâtiment G)
- 16 logements à Saint-Léonard de Noblat (résidence les Augères, bâtiment D)
- 24 logements à Bellac (résidence Jolibois, bâtiment D)

Avec le budget participatif, devenez acteurs de votre résidence !

A compter de 2018, l'ODHAC87 met en place un budget participatif.

Ce budget participatif est exclusivement consacré aux travaux déterminés par les locataires eux-mêmes, élaboré après une concertation annuelle. Il permet à chacun d'entre vous de proposer un ou plusieurs aménagements non prévus dans le cadre de l'entretien du patrimoine. Ces demandes doivent avoir un caractère collectif et ne pas répondre à un besoin individuel

Le 1^{er} décembre dernier, les deux associations de locataires élues se sont réunies pour le conseil de concertation locative. A cette occasion, la Directrice générale a présenté un projet de budget participatif qui a été accepté par l'ensemble des représentants des locataires.

Ce budget, doté d'une enveloppe maximale de 150 000€, permettra de répondre à vos préoccupations qui pourraient ne pas être prises en compte par l'ODHAC87 car considérées comme non prioritaires en terme de maintenance du patrimoine ou correspondre à des besoins non identifiés.



C'est maintenant à **VOUS** d'être acteur de votre résidence !

Pour nous faire part de vos propositions, n'oubliez pas de remplir le **bulletin de participation** qui se trouve **au dos de ce journal** et de nous le retourner avant le 15 septembre !

Calendrier

- Consultation des locataires via le journal des locataires et le site internet
- Réunion du conseil de concertation locative avec les services techniques de l'ODHAC87 pour arbitrage, évaluation et chiffrage (septembre-octobre)
- Validation par le Conseil d'administration (décembre)
- Information aux locataires (janvier)

Exemples de thématiques

- Economie d'énergie
- Sécurité du bâtiment
- Aménagement des parties communes
- Environnement, accessibilité et qualité de vie

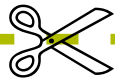
ATTENTION...

À VOTRE ADRESSE

La Poste rencontre des difficultés pour assurer la distribution du courrier car le numéro de l'appartement ou de l'entrée du bâtiment n'est pas toujours indiqué sur la boîte aux lettres ou sur les courriers.

Merci donc de faire attention à bien mettre votre nom sur votre boîte aux lettres et de renseigner votre adresse complète (numéro de logement, numéro de rue, étage, ...) afin de ne pas entraîner de retards ou de difficultés de distribution du courrier.





Faites nous part de vos suggestions de travaux en nous les adressant

par mail : **infodhac@odhac87.fr**

par courrier : **4 rue Robert Schuman - 87170 ISLE**
ou en déposant ce formulaire **au siège de l'ODHAC87**

Votre nom :

Votre adresse :

Vos suggestions de travaux liés aux économies d'énergie :

.....
.....

Vos suggestions de travaux liés à l'accessibilité du bâtiment:

.....
.....

Vos suggestions de travaux liés à la sécurité du bâtiment :

.....
.....

Vos suggestions de travaux liés à l'aménagement des parties communes :

.....
.....

Autres suggestions :

.....
.....

.....
.....

4 rue Robert Schuman - 87170 ISLE
Téléphone : 05 55 05 42 00 - Mail : infodhac@odhac87.fr
Télécopieur : 05 55 05 42 05
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.



Astreintes

En cas d'urgence technique en dehors des heures d'ouverture et le week-end, vous pouvez appeler le : **05 55 05 42 00**

Vous serez en communication avec un serveur vocal et vous pourrez laisser votre message ainsi que vos coordonnées. L'ODHAC87 reprendra contact avec vous le plus rapidement possible si l'urgence est avérée.



Fabienne JARRY : le mardi de 9h à 11h30 à l'ODHAC87

Evelyne DUPLAIX : le mardi de 9h30 à 12h à Bellac, Ferme de Jolibois
le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 9h à 11h à l'ODHAC87

Olivier DUCOURTIEUX : le mercredi de 9h à 11h 30 à l'ODHAC87
permanence téléphonique le mercredi de 13h30 à 16h